



CR de l'Assemblée Générale du 11 juin 2015

Etaient présents :

T. AUGIER, P. BECK, E. BERTOUX, O. CHAMBIN, X. DESMAS, L. DUBOIS, F. DUPUIS, H. DUTERTRE, N. DUVAL, A. FACCIOLI, C. FONTANA, F. GEORGIN, M. GUYOT, C. LAUGEL, M. LEBLANC, C. LELONG, H. LEPAGE, D. LEVU, B. MALEINE, F. MALLY, J. PARESYS-BARBIER, B. PECH, D. POIRAUT, E. REMONGIN, S. ROUSSELOT, B. ROUSSENQUE, V. SIRANYAN, M. TANNE-DEHAIL, H. VAN DEN BRINK, B. VENNAT, V. VEYRAT.
Le quorum est atteint.

1. Informations du Président :

Xavier Desmas fait un point sur l'ordre du jour de l'AG :

- Bilans d'activités et financier
- Rapport d'expertise à transmettre au Pr BELON ainsi qu'au ministère de l'enseignement supérieur sur les tableaux de bord des stages officinaux
- Remise du prix de thèse du Collège
- Présentation de e-learning sur la chaîne du froid et du nouveau site Internet du Collège
- Arrêté des Bonnes Pratiques de dispensation en cours

2. Approbation du CR de la réunion du 9 avril 2015 :

Ajouter le bilan des travaux des commissions du 9 avril.
Sinon, CR adopté.

3. Bilan des activités (Odile CHAMBIN) : voir ppt

Concernant la fiche informative sur les maîtres de stage :

Elle a été expérimentée à Clermont-Ferrand.

Sa promotion sera assurée notamment par l'ANEPF, et les associations de maîtres de stage.

Une déclaration CNIL devra être faite (voir avec la DAJ du CNOP).

Il faut maintenant définir comment elle pourra être utilisée sur le site du Collège (recherche par région, mots clés, ...)

Convention de stage :

Les étudiants bénéficieront de 6 jours de congés sur les 6 mois mais avec pas plus de 2 jours consécutifs, sans perte de gratification.

4. Bilan financier (Carmel FONTANA) : voir ppt

- Les comptes et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.
- Le montant des cotisations individuelles et des associations de MDS reste inchangé :
15 € en individuel
1.5 € / étudiant pour les associations de MDS
- Les statuts du Collège devront être revus.
- Le coût lié à l'impression des guides doit conduire au changement de support pour leur diffusion auprès des étudiants. Ils sont déjà téléchargeables sur le site du Collège et du CNOP.

Pour la prochaine édition, le Collège va étudier alternativement le coût d'une diffusion de ces guides via une clé USB associée à une plaquette d'information.

L'objectif à terme étant de dématérialiser ces guides en les mettant à libre disposition sur le site du Collège tout en proposant parallèlement un module d'apprentissage interactif.

5. Prix de thèse du Collège :

Il est nécessaire qu'une procédure soit élaborée pour la gestion de ce prix.

De plus, une réflexion sera menée afin que ce prix soit davantage en adéquation avec les stages officinaux.

Le prix thèse du Collège est remis à Alexandra BRONNER de la faculté de Strasbourg pour son travail sur « La prise en charge des pathologies du genou et de la cheville de l'hôpital à l'officine ».

6. Rapport d'expertise sur les tableaux de bord des stages officinaux de la commission nationale pédagogique des études de santé :

Il est adopté sous réserve d'une modification de la conclusion.

Il sera important de mettre en perspective les guides de stage avec ces tableaux de bord pour une synergie auprès des étudiants et des maîtres de stage.

7. Point sur le site du Collège et la formation e-learning chaîne du froid (M LEITNER)

Le e-learning et le projet de nouveau site Internet du Collège sont présentés aux membres du Collège.

8. Projet des travaux des commissions : voir ppt

Guide de stage de pratique professionnelle : les relecteurs vont devoir modifier leur chapitre en fonction des recommandations élaborées par H. Lepage et la commission des guides.

9. Questions diverses :

- Pour information : Projet entre la Société Française d'hypertension et la SFPC.

- Assemblée Générale CPOPH le 30 juin 2015.

- Autres :

- Changement de la Présidence de la Conférence des doyens : Mme Woronnof, doyen de la faculté de Besançon, succède à M. Porquet.
- M Georgin fait part aux membres du Collège d'un signalement fait par un maître de stage sur le comportement d'un stagiaire semblant lié à ses convictions religieuses. M. Desmas rappelle les obligations liées au CSP, l'absence de clause de conscience et le rôle du président du CROP comme interlocuteur en cas de litige (code de déontologie). Il propose de contacter le président du CCA pour, le cas échéant, provoquer une réunion tripartite à ce sujet avec la conférence des doyens.

Prochaines réunions du Collège :

- **Jeudi 10 septembre 2015** : Réunion dédiée au guide de stage de pratique professionnelle + e-learning « chaîne du froid »
- **Jeudi 22 octobre 2015**
- **Jeudi 10 décembre 2015**
- 1 réunion en février 2016 (à déterminer)
- 1 réunion en avril 2016 (à déterminer)
- Assemblée Générale en juin 2016

Fin de réunion à 16H (Certains membres du Collège devant siéger au jury du prix de dispensation d'ordonnances)